



ANGE GARDIEN
CONCIERGERIE

PRESTATIONS et TARIFS 2024

LOCATIONS SAISONNIERES, AirBnB

- GESTION LOCATIVE	Pages 2 et 3
- LOCATION DE LINGE	Pages 4 et 5
- NETTOYAGE DU LINGE	Page 6
- AUTRES PRESTATIONS	Page 6 et 7
- ASSISTANCE SEJOUR	Page 7
- CGV	Page 8

ANGE GARDIEN CONCIERGERIE

28 Mail André MALRAUX – 17000 LA ROCHELLE

Tél : (+33) 09 85 09 40 69 (+33) 06 61 42 78 91

Angegardien-conciergerie@hotmail.com - <http://www.angepardien-services.com>

* sous conditions, voir CGV

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.



GESTION LOCATIVE (SEJOURS courts ou longs)

SIMPLE REMISE ou REPRISE DES CLES ⁽⁴⁾

Sur rendez-vous, remise en début de location ou reprise en fin de location, des clés auprès du locataire. Conseils touristiques. Sans contrat et sans engagement.

Séjour (court ou long)	15€
Supplément de 20h à minuit	5€
Supplément de minuit à 7h	13€

FORFAIT ARIVEE/DEPART ET CONTRÔLE DES LIEUX ^{(1) (4)}

Sur rendez-vous, remise des clés en début de location avec contrôle des lieux entrant et reprise des clés en fin de location avec contrôle des lieux sortant. Conseils touristiques. Sans contrat et sans engagement.

Studio et T2	25€/SEJOUR
T3	30€/SEJOUR
T4	35€/SEJOUR
A partir d'un T5	A PARTIR DE 40€/SEJOUR
Supplément de 20h à minuit	5€/SEJOUR
Supplément de minuit à 7h	13€/SEJOUR

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.



GESTION LOCATIVE

FORFAIT COMPLET (1) (2) (3) (4)

- Prise de contact avec les locataires.
- Aération de la location, mise en service des énergies et du réfrigérateur, etc...
- Préparation et contrôle des clés dans la boîte à clés.
- Remise des clés si la location n'est pas équipée de boîte à clés (Supplément de 25€)
- Contrôle des lieux entrant.
- Conseils touristiques.
- Assistance Conciergerie durant le séjour.
- Contrôle de l'état des lieux sortant.
- Contrôle des clés à la sortie ou reprise.
- Ménage d'entretien et préparation de la location pour les locataires suivants.
- Changement des draps et du linge de bain (Le nettoyage du linge Fourni par le propriétaire ou la location du linge, sont en supplément).
- Sans contrat et sans engagement

Studio

A PARTIR DE **34€**/SEJOUR

T2

A PARTIR DE **44€**/SEJOUR

T3

A PARTIR DE **59€**/SEJOUR

T4

A PARTIR DE **75€**/SEJOUR

A partir d'un T5

A PARTIR DE **85€**/SEJOUR

Supplément après 20h

5€/Arrivée ou Départ

Supplément après minuit

13€/ Arrivée ou Départ

Le ménage d'entretien pendant ou en fin de location comprend :

- Le nettoyage des sols intérieurs de l'ensemble des pièces de la location, sauf moquette et tapis.
- Le nettoyage et désinfection des sanitaires (Cuisine, Salle de bain et WC).

NB : La cuisine doit **toujours** être nettoyée par les locataires sur les points suivants : la vaisselle nettoyée, essuyée et rangée, tout l'électroménager laissé propre, le réfrigérateur et lave-vaisselle vidés.

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.



LOCATION DE LINGE ⁽³⁾

PARURES DE LIT

Kit couette XL	Pour un lit 2 places en 160 ou 180 cm <ul style="list-style-type: none">• 1 drap housse • 1 housse de couette• 2 taies d'oreiller	19€/SEJOUR
Kit couette L	Pour un lit 2 places en 140 cm <ul style="list-style-type: none">• 1 drap housse • 1 housse de couette• 2 taies d'oreiller	18€/SEJOUR
Kit couette S	Pour un lit 1 place en 90 cm <ul style="list-style-type: none">• 1 drap housse • 1 housse de couette• 1 taie d'oreiller	15,50€/SEJOUR
Kit draps XL	Pour un lit 2 places en 160 ou 180 cm <ul style="list-style-type: none">• 2 draps plats• 2 taies d'oreiller	16,50€/SEJOUR
Kit draps L	Pour un lit 2 places en 140 cm <ul style="list-style-type: none">• 2 draps plats• 2 taies d'oreiller	15€/SEJOUR
Kit draps S	Pour un lit 1 place en 90 cm <ul style="list-style-type: none">• 2 draps plats• 1 taie d'oreiller	13€/SEJOUR

Préparation des lits : 8€/lit (*Préparation des lits compris dans le « Forfait Complet »*)

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.



LOCATION DE LINGE ⁽³⁾

LINGE DE BAIN

Kit serviettes	Drap de bain + serviette en coton <ul style="list-style-type: none">• 1 drap de douche 70 x 140 cm• 1 serviette de toilette 50 x 80 cm	7€/SEJOUR
Piscine	Grande serviette en coton <ul style="list-style-type: none">• 1 grande serviette 150 x 100 cm	8€/SEJOUR
Tapis de bain	Tapis en coton <ul style="list-style-type: none">• 1 tapis 50 x 70 cm	3€/SEJOUR

AUTRES

Kit torchons	Torchon en coton <ul style="list-style-type: none">• 2 torchons	3,50€/SEJOUR
Kit d'accueil	Produits d'hygiène corporelle <ul style="list-style-type: none">• 1 gel douche 30 ml.• 1 mini savon• 1 shampooing 30 ml	3€/SEJOUR

NETTOYAGE DU LINGE

Nettoyage du linge fourni par le propriétaire ou prestataire :

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.



Grand lit

- 1 drap housse 140
- 1 housse de couette ou 1 drap plat
- 2 taies d'oreiller

11€/nettoyage

Petit lit

- 1 drap housse 90
- 1 housse de couette ou 1 drap plat
- 1 taies d'oreiller

6€/nettoyage

Forfait 2 lits

- 1 drap housse 140 + 1 drap housse 90
- 1 housse de couette 140 + 90
ou 1 drap plat 140 + 90
- 3 taies d'oreiller

15€/nettoyage

Autres textiles : (par nettoyage)

- Drap de bain **2.50 €**
- Serviette de toilette **2,00 €**
- Gant de toilette **1,00 €**
- Tapis de bain **2,50 €**
- Torchon **1,00 €**

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.



Autres prestations ⁽⁴⁾

Nettoyage Intérieur Au temps passé - 1 ^{ère} heure indivisible	32,62€/heure
Nettoyage Extérieur Au temps passé - 1 ^{ère} heure indivisible	32,62€/heure
Entretien – Réparation Au temps passé - 1 ^{ère} heure indivisible - Petits Travaux hors matériel	32,62€/heure
Livraison de courses	Sur Devis Gratuit
Navette et transport	Prochainement
Jardinage – Espaces Verts	Sur Devis Gratuit
Forfaits Produits	Sur Devis Gratuit

Ange Gardien Conciergerie se tient à votre disposition pour toutes demandes et devis.

ASSISTANCE SEJOUR 7/24

- L'intervention pour le remplacement d'un appareil en cas de panne (petit électroménager défectueux) compris dans le « forfait complet » sans supplément d'intervention.
ex : bouilloire électrique... (hors achat de l'appareil qui est à la charge du propriétaire ou du prestataire, avec une facture éditée en son nom et à rembourser directement à Ange Gardien conciergerie qui en fera l'avance)
- Organiser l'intervention d'un professionnel pour toutes interventions hors compétence de la conciergerie et sur la demande du propriétaire ou du prestataire.
- L'intervention pour le changement de divers consommables (Ex : piles de télécommande, ampoules et autres, suivant conditions particulières). Les consommables à changer sont à la charge du propriétaire ou du prestataire.

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.



- La conciergerie reste à la disposition de vos locataires pour toute information concernant la ville et leur séjour. En cas de problème pour trouver le lieu du séjour, les locataires peuvent me joindre afin de les guider et voir même les accompagner.

ASSISTANCE CONCIERGERIE

Compris dans le « *Forfait Complet* », sans supplément

15€ pour 1 à 7 jours

25€ pour 8 à 15 jours

Conditions Générales de Vente

Clause n° 1 : Objet.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Benoit Violleau – Ange Gardien Conciergerie E.I. et de son client dans le cadre de la vente des services suivants : services de conseil et d'assistance.

Toute prestation accomplie par la société Benoit Violleau – Ange Gardien Conciergerie E.I. implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur, et/ou du client, aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix.

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. La TVA n'est pas applicable.

La société Benoit Violleau – Ange Gardien Conciergerie E.I. s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les services commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande (sauf en cas d'une forte augmentation exceptionnelle du smic en cours d'année).

Néanmoins les prix évolueront obligatoirement tous les ans, suivant l'indice de chaque augmentation normale du smic.

Les frais de déplacement sont facturés au forfait (participation carburant), suivant le lieu d'intervention. Pour La Rochelle et son agglomération, le forfait est déterminé suivant la couronne ou la zone suivant le lieu d'intervention, avec comme point de départ l'adresse du siège de Ange Gardien Conciergerie E.I. (28, mail André Malraux - 17000 La Rochelle).

Les lieux les plus éloignés des zones sont : Charron, Marans, Sainte-Soulle, La Jarrie, Châtelailon Plage. Au-delà de ce périmètre, les participations forfaitaires de carburant sont calculées suivant la méthode d'indemnisation kilométrique. Via le simulateur en ligne <https://www.coover.fr/outils/calcul-frais-kilometriques>.

Les frais de déplacements pourront être augmentés à n'importe quels moments en cas de forte augmentation du prix du carburant, et ce malgré l'édition d'un devis.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes.

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Benoit Violleau – Ange Gardien Conciergerie E.I. serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : Escompte.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement.

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque (sous conditions), libellé au nom de « Benoit VIOLLEAU » ;
- soit par carte bancaire ;
- soit par virement bancaire ;

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 30% du montant global de la facture, le solde devant être payé à l'achèvement de la prestation.

Clause n° 6 : Retard de paiement.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société Benoit Violleau – Ange Gardien Conciergerie E.I. une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Clause n° 7 : Force majeure.

La responsabilité de la société Benoit Violleau – Ange Gardien Conciergerie E.I. ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 8 : Assurance

Ange Gardien Conciergerie E.I. a souscrit un contrat d'assurance auprès de la compagnie d'assurance « HISCOX »

Adresse postale : HISCOX DIRECT - TSA 49007

60477 COMPIEGNE CEDEX - Tél : 0800 60 20 16

No contrat: HSXIN320007652A

(1) Inventaire et contrôle des lieux suivant une liste, descriptif et photos, fourni par le propriétaire ou prestataire. (2) État de saleté acceptable, le nettoyage de la cuisine, vaisselle et électroménager restant à la charge des locataires. (3) Tout changement de linge et prestations de nettoyage supplémentaire, durant le séjour, fera l'objet d'une facturation supplémentaire. Il est conseillé de réserver le linge au moins une semaine à l'avance afin de vous garantir la disponibilité. (4) Des frais de déplacement peuvent être appliqués dans certains cas. TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts. Tarifs valables jusqu'au 31/12/23.